

Règlement de voirie annexe 3c : Déclaration d'intervention pour travaux urgents (procédure exceptionnelle)

1 - Identification du demandeur

Nom du Maître d'Ouvrage :
Adresse :
.....
Code postal : Commune :
Téléphone : Fax : Astreinte :

2 – Objet de la demande

- Alignement pour construction**
Permis de construire n° en date du
- Alignement pour construction de clôture (ou modification), ou pour plantation**
- Création d'un accès au Domaine Public**
- Création d'un réseau sur Domaine Public**
 Eau Electricité Gaz Assainissement Télécom Autres :
- Occupations diverses**
 Bois ou matériaux Echafaudage Grue Autres :
Emprise au sol : m²

3 – Localisation

Commune : Voie(s) intéressée(s) :
Références cadastrales : Route Départementale N° :
Section : Parcelle(s) : Voie communale N° : de n° à n°

4 – En cas de travaux : Identification de l'entreprise

Nom :
Adresse :
.....
Code postal : Commune :
Téléphone : Fax : Astreinte :

5 – Période d'intervention ou d'occupation

Période d'occupation : du au

6 – Localisation et encombrement des fouilles

Longueur d'ouvrage :

Localisation : Trottoir : Pair Impair
Chaussée : Paire Impaire
 Fouille longitudinale Traversée de chaussée

Technique de réalisation : Fonçage Fouille

Exploitation passage alterné par :

Feux Panneaux B15 / C18 Alternat manuel

En l'absence de plans détaillés :

Faire figurer ci-dessous un schéma situant l'alignement, l'accès, le lieu d'occupation ou les travaux envisagés et tous renseignements divers pouvant aider à la bonne compréhension.

À
le
Signature du pétitionnaire,

Date de dépôt en Mairie :

À, le
Le Maire,

(Observations éventuelles) :

Cette demande doit être impérativement déposée aux Services Techniques de Saint-Jean-de-Monts.

Pièces à joindre : plan de situation et plan côté de l'ouvrage (échelle 1/200, 1/500 ou 1/1000)